



*Dossier suivi par Céline JOLY-FENON*

*02 47 30 81 06 (ligne directe)*

[transports-scolaires@cc-blere-valdecher.fr](mailto:transports-scolaires@cc-blere-valdecher.fr)

N/Réf : JFB/CJF 2018-1220

Objet :

**Préparation de la rentrée 2018-2019.**

Bléré,

Le 1er juin 2018

Madame, Monsieur,

A la prochaine rentrée, votre enfant deviendra, éventuellement, utilisateur du service des Transports Scolaires.

Pour la prochaine rentrée scolaire, vous devez obligatoirement inscrire votre enfant, à partir du 1<sup>er</sup> Juin, et ceci **avant le 22 Juillet 2018**, sur le site Internet suivant :

<http://www.remi-centrevalde Loire.fr>

Vous pourrez alors inscrire votre enfant au service, ceci en cliquant sur le lien « Nouvelle demande ».

Pour votre enfant inscrit au sein du RPI, les frais de gestion, d'un montant de 25 euros, sont pris en charge par la Commune. **Vous n'avez pas à les régler, en ligne.**

Néanmoins, j'attire votre attention sur l'obligation de respecter les dates d'inscriptions au risque de vous voir appliquer des frais de pénalité (10 euros) qui seront alors dus par la Famille ou de ne pas bénéficier de place pour votre enfant.

Les circuits et les horaires vous seront communiqués ultérieurement.

Les services communautaires restent à votre disposition pour toute démarche complémentaire.

Vous souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour la Présidente,  
Par délégation,  
La Vice-Présidente déléguée aux  
Transports Scolaires  
Annie BECHON

